

CLICK

#193 EN VAL

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS-EN-VAL - FÉVRIER 2025



Mairie de
Saint-Denis-en-Val



**3^{ÈME} ÉDITION DES ÉCO-DÉFIS, DEUX ENTREPRISES
DIONYSIENNES LABELLISÉES SUR LES 26 LAURÉATS**

VOEUX DU MAIRE



VOEUX DU MAIRE

SOMMAIRE

Présentation d'un dionysiens p.3 | Dossier sur les commerçants p.4 | Développement durable p.6 | Vie locale p.8 | La saison culturelle p.9 | Actualités à venir p.12 | Portrait p.16 | Du côté des assos p.17 | Le coin des expressions p.19 | Etat civil & Agenda p.20 |

Chères dionysiennes, chers dionysiens,

En janvier chaque année, nous finalisons la préparation budgétaire pour le vote du budget en mars. Cette année ne déroge pas à la règle, avec cependant les incertitudes qui pèsent sur les contraintes financières des collectivités territoriales liées à l'absence de vote de la loi de Finances, donc du budget de l'Etat, dans les délais habituels.

Néanmoins nous maintenons le cap pour le budget de la commune, qui nous permet de financer les investissements prévus, notamment les travaux du groupe scolaire Champdoux, ainsi que les opérations engagées pour l'accueil de l'Agence postale communale, la réhabilitation d'une maison en pôle médical, et, à l'issue des diagnostics énergétiques des bâtiments communaux, les travaux qui devront être entrepris pour isoler ceux-ci, pour répondre à la législation Climat 2030. Diverses opérations, comme par la création d'une aire de jeux pour les 0-3 ans, la mise en service des deux derniers selfs à l'école Champdoux et au centre de loisirs, après ceux des écoles Bruyères et Bourgneuf en 2024, seront financées avec l'aide du Département.

Dans l'actualité en ce début d'année, et pour répondre à une demande de nos anciens, qui pour beaucoup font leurs courses à pieds, nous réinstallons des bancs sur les lieux de passages vers le centre bourg, pour leur permettre de se reposer sur leurs trajets. Plusieurs bancs avaient effectivement été retirés il y a quelques années, à cause de leur mauvaise utilisation et des nombreuses dégradations. Espérons que ceux-ci soient préservés pour le bien-être de de tous les utilisateurs, et c'est

aussi agréable d'avoir des lieux de rencontres fortuites, d'échanges, ou de prendre le temps de vivre tout simplement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Click en Val, qui reflète l'activité de notre commune et qui permet de faire connaissance avec celles et ceux qui la font vivre.



**Le Maire,
Marie-Philippe LUBET**

RENCONTRE AVEC MÉLANIE POTAU illustratrice pour enfants

Loirétaine de naissance, dionysienne depuis bientôt trois ans, Mélanie Potau a une grande passion : depuis toute petite, elle écrit pour les enfants. Une passion qu'elle partage avec son compagnon, Fabien Mongella, tous deux professionnels de la communication.

DONNER ACCÈS À LA LECTURE

En 2018, ils créent un magazine, « Céleste et Lulu » (19 numéros). Gratuit dans plusieurs dépôts de la métropole, il donnait accès à la lecture à tous les enfants, quelque soit leur environnement social : une bande dessinée, deux histoires, des jeux, des activités créatives, le magazine a reçu un accueil phénoménal dès sa sortie. L'envie d'écrire un livre est alors venue, envie doublée d'un besoin.

Paru en décembre 2024, « Le petit lynx qui n'y voyait rien » a été tiré à 500 exemplaires. Dédicaces, salons du livre, l'ouvrage a tracé sa route et est aujourd'hui en vente à l'Espace culturel de Leclerc et à la librairie Chantelivre à Orléans.

FAIRE PASSER DES MESSAGES EN DOUCEUR

Ce sont deux histoires illustrées pleines de douceur que les petits lecteurs pourront découvrir : « Le petit lynx qui n'y voyait rien », l'histoire de Tomy qui a un sacré souci : il n'y voit pas plus loin que le bout de son museau ! pourtant le petit animal va faire une rencontre qui va changer sa vie.

La seconde histoire s'intitule « Le parasol qui voulait voir la mer ». Enfermé dans une vieille boutique poussiéreuse, le petit parasol rêve de voir la mer. Un jour, un grand vent se lève et s'engouffre dans le magasin...

« L'objectif est de faire passer des messages à travers les histoires : bienveillance, respect de l'autre, entraide et solidarité » explique Mélanie. « Ces valeurs que tous les enfants devraient acquérir pour devenir des citoyens. Écrire un livre pour enfants, c'est garder soi-même son âme d'enfant. Chaque petite chose de la vie doit être source de questionnement, d'étonnement, d'émerveillement ! ».

UN PREMIER LIVRE, UNE VRAIE PÉPITE !

Le résultat de ce bel ouvrage est passionnant et lumineux, grâce également aux dessins réalisés par Gigi Bigoudi, une illustratrice loirétaine « 100% créative, 100% optimiste ! ».

Le livre est la première étape d'un chemin, qui mènera le couple d'auteurs vers d'autres livres, d'autres rencontres. Ils espèrent faire un deuxième ouvrage d'ici la fin de l'année 2025.



CONTACT

Mélanie Potau
Par mail : celesteetlululemag@gmail.com

Et à retrouver sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
[@celesteetlululemag](https://www.instagram.com/celesteetlululemag)



Dossier

3^{ème} édition des éco-défis, deux entreprises dionysiennes labellisées sur les 26 lauréats

26 des 32 entreprises participant à la 3^{ème} édition des « éco-défis » ont été labellisées pour leurs actions en faveur de la réduction des déchets. Elles étaient accompagnées dans leurs démarches par les services d'Orléans Métropole et la Chambre des métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire.

La marque Éco-défis valorise les entreprises mettant en place des actions concrètes en faveur de l'environnement : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable. Et promouvant des produits et services qui présentent un impact environnemental réduit.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES :

Trier ses biodéchets pour les composter sur site, se faire livrer en vrac ou en grands contenants, proposer aux clients des emballages lavables ou consignés, utiliser des produits locaux de saison, entretenir son local avec des produits éco labellisés, réutiliser les cartons des fournisseurs pour la livraison des clients, faire réparer ses équipements plutôt que d'en acheter de nouveaux...Les labellisés s'engagent au quotidien pour l'environnement et la transition énergétique.

Tout au long de la démarche, les entreprises volontaires ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé et gratuit de la CMA du Loiret, afin de les conseiller dans la mise en œuvre d'actions simples et efficaces pour la préservation de l'environnement. L'accompagnement finalisé, un comité de labellisation a décidé l'attribution du label Eco-défis. Une cérémonie officielle a été organisée en présence de l'ensemble des entreprises participantes.



A SAINT DENIS EN VAL, DEUX ENTREPRISES ONT BÉNÉFICIÉ DU LABEL, RÉCOMPENSANT LEUR ENGAGEMENT

LES TABLIERS ENCHANTÉS :

Natacha et Arnaud Bichard fabriquent pâtisseries et confiseries de façon artisanale avec des produits frais, sains et nobles. Ils suivent le rythme des saisons. Pas de boutique pour ne pas jeter, mais un laboratoire à leur domicile où ils confectionnent leurs réalisations. Dès la création de l'entreprise, il y a 7 ans, ils ont eu une démarche écologique : « L'éco-défi est venu à nous puisque nous étions déjà dans la démarche. Nous avons des convictions extrêmement profondes sur le sujet. Notre métier est un lien entre l'agriculteur et le consommateur ». Fruits, farine, œufs, miel, légumes... sont majoritairement locaux. « Nous essayons d'être vertueux pour le choix de nos produits » précise le couple. Mais ce n'est pas tout : concernant les emballages, ils utilisent des boîtes réutilisables, concept qu'ils aimeraient développer, ou des emballages individuels compostables.

Pour l'hygiène, ce sont des produits Ecocert uniquement, marque de référence en matière de labellisation biologique et écologique, et spécialiste pour la certification des pratiques durables.

Côté projet, Natacha et Arnaud désirent développer la vente en ligne « en ayant toujours cette démarche vertueuse ».

CONTACT :

contact@lestabliersenchantes.fr
ou 06.51.43.51.27



LA PIÈCE DU BOUCHER :

Depuis 6 ans environ, avant la pandémie, Estelle et Stéphane Segouin avaient débuté le cheminement écologique, aidés par les fournisseurs, avec une démarche de proximité, des circuits courts, des produits locaux au niveau départemental avec différents partenariats comme « La Racinerie » à St-Cyr-en-Val qui est spécialisée dans la production de fruits et légumes de saison. Le tri sélectif des ordures ménagères et des emballages cartons était déjà mis en place. A cela sont venus s'ajouter les produits d'hygiène, désinfectants, fongicides et bactéricides éco labellisés. « L'action et la démarche que nous faisons sont les bonnes » précisent Estelle et Stéphane. « Le label a cautionné notre action. Nous resterons toujours dans cette mouvance, avec cette attention particulière sur les démarches éco-responsables telles que les Led, la pompe à chaleur, les frigos aux nouvelles normes au point de vue installation... ».

CONTACT :

1 rue de St Denis – 02.38.64.92.52
asea@bbox.fr (vente en ligne)

BILAN 2024 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

BIODIVERSITÉ

- Lancement de l'inventaire de la biodiversité communale
- Participation aux 24H de la biodiversité

SENSIBILISATION

- Réalisation de nombreux ateliers (fresques du climat, Inventons nos vies bas carbone, ...) auprès des agents, des élus, du grand public et des scolaires
- Mise en place d'une charte éco responsable des associations



DÉMOCRATIE

- Organisation et lancement du premier budget participatif de la commune



PATRIMOINE

- Lancement du schéma directeur immobilier énergétique pour tous les bâtiments communaux (SDIE)
- Démarrage du projet de restructuration du groupe scolaire Champdoux
- Réalisation de divers travaux d'efficacité énergétique dans certains équipements



MOBILITÉ

- Installation d'arceaux vélo dans les équipements communaux
- Implantation de 3 bornes de recharge de véhicules électriques multiservices (dont 2 lockers)
- Déploiement de la démarche Objectif Employeur Pro vélo à destination des agents communaux
- Participation aux événements nationaux Mai à vélo et Semaine de la mobilité durable



EAU-ÉNERGIE

- Définition des zones de développement des énergies renouvelables
- Élaboration d'un plan d'actions pour réduire la vulnérabilité du territoire aux risques climatiques
- Organisation d'un événement départemental autour du risque inondation avec la Maison de Loire



DÉCHETS

- Mise en place du tri dans les équipements communaux
- 2 distributions de composteurs aux habitants
- Participation à plusieurs événements : Éco défis des artisans, défis textile, world clean up day, semaine européenne de réduction des déchets



QUE FAIRE DES DÉCHETS VERTS ?

Les déchets verts, comme les branches, feuilles ou tontes de pelouse, sont une ressource précieuse.

VOICI QUELQUES SOLUTIONS :

Compostage : Transformez vos déchets verts en compost, un engrais naturel riche pour vos plantes. Mélangez tontes de gazon, feuilles mortes et restes de cuisine pour obtenir un compost équilibré.

Broyage : Les branches et tailles d'arbres peuvent être broyées pour produire du paillis, qui protège vos sols et limite les mauvaises herbes.

Création de haies sèches : Assemblez vos branchages pour former des haies sèches. Elles offrent un refuge aux insectes et petits animaux tout en délimitant votre jardin et servent de brise vue naturel.

Végé'tri : Si vous ne pouvez pas les valoriser sur place, apportez-les à la végé'tri. Ils seront recyclés en compost ou en énergie.

ALLER PLUS LOIN



Retrouvez un article complet sur la réduction des déchets verts :

www.saintdenisenvall.com/non-classe/developpement-durable/que-pouvons-nous-faire-pour-reduire-les-trajets-a-la-vegetri-et-rendre-notre-jardin-plus-ecologique/



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT

Attention, brûler les déchets verts est interdit : cela pollue l'air et libère des particules fines dangereuses pour la santé et l'environnement. Adoptez des gestes responsables pour allier économie et écologie !



PLUS D'INFORMATIONS :

www.saintdenisenvall.com/actualites/brulage-des-dechets-verts/



Développement durable

ÉVÉNEMENT
À VENIR



ATELIER PERMACULTURE ET FABRICATION D'OYAS

samedi 1er mars de 10h00 à 12h00
au Jardin des écoliers

Venez découvrir les principes de la permaculture afin d'adapter au mieux vos pratiques aux dérèglements climatiques et lutter contre les sécheresses.

Après une présentation des bienfaits du jardinage biologique respectueux des équilibres naturels et de la santé, vous pourrez fabriquer vos propres oyas à partir de pots en terre cuite afin d'économiser l'eau dans votre jardin.

Surinscription: [@developpementdurable](https://developpementdurable.saintdenisenvall.com)
[@saintdenisenvall.com](https://saintdenisenvall.com) - 02 38 76 77 75



FESTIV'ELLES 10 ANS D'ENGAGEMENT POUR LES DROITS DES FEMMES

Le festival Festiv'Elles souffle cette année sa dixième bougie, un anniversaire symbolique pour un événement devenu incontournable dans la métropole d'Orléans. Né en 2015 sous l'impulsion de quatre communes, Festiv'Elles rassemble aujourd'hui 12 communes.

À travers des concerts, des spectacles, des expositions, des conférences, des ateliers ou encore des ciné-débats, Festiv'Elles a su s'imposer comme un événement fédérateur, mobilisant le public autour de questions cruciales sur l'égalité et la place des femmes dans la société.

L'année dernière, Saint-Denis-en-Val a souhaité offrir une relecture contemporaine de la mythologie antique en proposant la pièce « Elle s'appelait Antigone » l'une des figures féminines les plus emblématiques du théâtre grec. Cette pièce, qui questionne le conflit entre les lois humaines et les lois divines, a trouvé une résonance particulière dans le contexte actuel des luttes pour les droits des femmes.

En 2025, la commune poursuit sur sa lancée et vous propose un spectacle original avec un cabaret itinérant associatif Aux Charmes des Félines qui s'est rapidement fait remarquer grâce à la qualité de ses performances, mais aussi par l'attention particulière portée à l'esthétique des spectacles. Les costumes et les maquillages, faits main par les artistes eux-mêmes, ajoutent une dimension visuelle aux tableaux présentés.



AUX CHARMES DES FÉLINES À RETROUVER LE 21 MARS À 20H30 À L'ESPACE PIERRE LANSON

Toutes différentes et imparfaites, nous mettons en valeur la féminité à travers nos différents tableaux. Tantôt classique, tantôt burlesque, une pincée de sensualité et une pointe d'humour : nous allons prouver que l'on peut être une femme, sexy, et s'assumer sans vulgarité. Faites place au strass, aux plumes et aux paillettes, les Félines célèbrent la femme sous toutes ses coutures !



INFORMATIONS PRATIQUES :

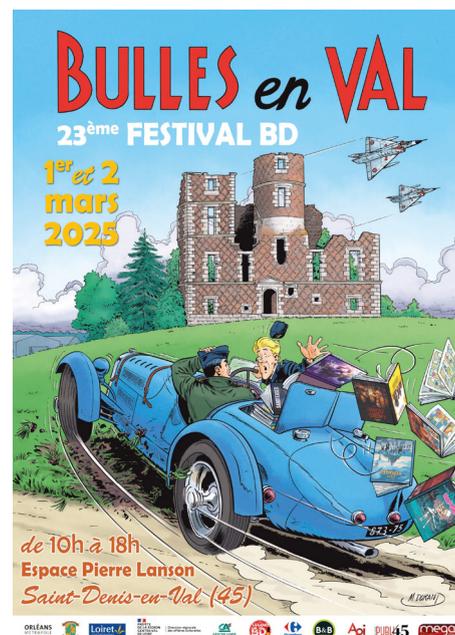
21 mars à 20h30
Espace Pierre Lanson
Ouverture des portes à 20h00

Informations et tarifs par mail
marineroman@saintdenisenvall.com

BULLES EN VAL, LE RENDEZ-VOUS DES FANS DE BD

Cette année encore un large panel d'autrices et d'auteurs représentant toute la diversité de la bande dessinée nous font l'amitié de nous rejoindre pour cette nouvelle édition. Nous avons également voulu donner une meilleure visibilité au manga qui était peut-être le parent pauvre de nos éditions précédentes ; espérons que la présence d'auteurs locaux permettra d'attirer de nouveaux visiteurs curieux de découvrir le « manga loirétain ».

Mais Bulles en Val c'est aussi, et toujours, des rencontres entre un public fidèle et des auteurs qui le sont tout autant, et d'autres qui nous font le plaisir de rejoindre l'aventure pour « leur première fois ». C'est ainsi qu'ils seront une dizaine de nouveaux venus à nous faire découvrir leurs univers qui composent tout le spectre du 9ème art. Vous pourrez donc, grâce à eux, voyager de la BD historique (voire aéronautique) au manga ou de la BD jeunesse au roman graphique.



LES ANIMATIONS À RETROUVER DÈS LE 3 FÉVRIER !



EXPOSITION DES PLANCHES DE MATTHIEU DURAND :

Exposition des planches originales de Matthieu DURAND, illustrateur « Les Aventures de Tanguy et Laverdure » et invité d'honneur à retrouver du 3 au 26 février à L'Espace Culturel puis les 1^{er} et 2 mars à L'Espace Pierre Lanson pendant le salon.

ANIMATIONS SUR LE SALON LES 2 JOURS

- Espace lecture, dessin, coloriage à disposition des enfants.
- Atelier maquillage gratuit pour les enfants.
- Deux spectacles gratuits à 16h00 pour tout public : le samedi 1^{er} mars retrouvez « L'œil du loup par la Compagnie Ô » (45mn) et le dimanche 2 mars « Au coin d'la ruche » par la Compagnie Allo Maman Bobo (45mn)
- Projection continue de « La disparition des lucioles » (52 minutes), réalisé par Vincent Marie. Des artistes proposent une immersion aux confins des espaces ruraux à travers leurs œuvres dessinées. En dépliant la cartographie d'une France rurale en mutation, ces artistes, à travers tout un univers de formes, interrogent les transformations profondes qui y sont à l'œuvre.



INFORMATIONS PRATIQUES :

1^{er} et 2 mars
de 10h à 18h
Espace Pierre Lanson
www.facebook.com/bullesenval/

**TOUS LES MERCREDIS
DU MOIS DE MARS**

Cherchez l'erreur dans les œuvres d'art. A partir de 4 ans. Accès libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

**26 MARS
À 16H00**



Spectacle à la médiathèque « Tintamarre », livre animé et musical par la compagnie l'Art et la Marmaille. Pour les enfants de 3 à 10 ans. Inscription à partir du 26 février.

BAM!!!

**7 MARS
À 10H30**



Spectacle « Bibliothèque mon amour » par la compagnie Wonderkaline à la médiathèque, pour les enfants à partir de 12 ans.

Sur inscription dès le 7 février.

**19 MARS
À 14H00**



Venez réaliser une fresque collaborative "le champs des fleurs" à la manière d'Hervé Tullet à la médiathèque. Atelier à partir de 4 ans. Sur inscription dès le 19 février.

BAM!!!

**8 AVRIL
À 10H30**



Pendant les vacances scolaires, la médiathèque vous accueille pour un escape game Sherlock, Lupin et moi pour les enfants à partir de 9 ans.

Sur inscription dès le 9 mars.

EXPOSITION SCULPTURE DU 7 AU 9 MARS

Exposition sculpture

DIJOS



Espace culturel Médiathèque

Du 7 au 9 mars, l'Espace Culturel de la Médiathèque accueille une exposition unique de sculptures, intitulée « Duos ». Cette exposition met en lumière le travail d'un groupe de 22 membres passionnés par le modelage de la terre, qui se retrouvent deux fois par semaine.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 7 mars à partir de 18h30, après une première ouverture au public de 14h00 à 17h00. L'exposition sera accessible au public le samedi 8 et dimanche 9 mars, de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Les artistes autodidactes dans leur pratique de la terre, créent des œuvres variées, selon leurs goûts, leurs envies et leur inspiration personnelle. Cette exposition reflète une ambiance conviviale où chacun apprend des autres et trouve son propre chemin créatif.

Pour plus d'informations, contactez l'association au 06 86 86 73 25 ou marie-paule.rescan@wanadoo.fr

Saison culturelle

JEU DE PROVERBES - 2 AVRIL

Règle du jeu : A chaque pièce correspond un proverbe, à vous de le deviner ! Ce spectacle interactif présente une succession de courtes comédies.

Le spectacle est un jeu de société grandeur nature, auquel participe le public. Des chocolats récompensent les bonnes réponses.

Rendez-vous à l'Espace Pierre Lanson, le 2 avril à partir de 19h00 (ouverture des portes) pour un début du spectacle à 20h00.

Informations et tarifs par mail : marineroman@saintdenisenvall.com

CONCOURS PHOTO DU 28 AU 30 MARS

Grâce aux bons résultats de 2024, « O2 le cercle des photographes » organise du 28 au 30 mars 2025, le concours papier couleur de la fédération photographique de France (FPF), concours qui réunit quelques 900 photos des 30 premiers clubs classés en 2024.

Le concours est ouvert au public et se déroulera à l'Espace Pierre Lanson du vendredi 28 après-midi pour se terminer par la proclamation des résultats le dimanche 30 mars à 11h30.

Retrouvez notre agenda détaillé sur notre site internet : www.o2lecerclledesphotographes.com/

Les rendez-vous de la médiathèque



ANIMATIONS RÉGULIÈRES

Toutes les animations sont sur inscription. Ouverture des inscriptions un mois avant la date de l'animation.

Vendredi 28 février à 18h00
Club de lecture (public adulte)

Mercredi 5 mars à 14h00.
Club des bibliothécaires juniors
Entrée libre.

Vendredi 25 mars à 14h00
Club de lecture (public adulte)
À partir de 9 ans

Samedi 26 avril à 10h30.
Mes créas numériques

**Coordonnées de la médiathèque :
02.38.49.52.00**

Lundi, mardi, jeudi : 15h - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 16h

ST-DENIS EN VOIX LES 25 ET 26 AVRIL

L'Espace Pierre Lanson accueille « St-Denis en Voix » célébrant la chanson et la musique sous toutes leurs formes. Entrée libre, ouverture des portes à 20h

• **Le 25 avril à 20h30, venez écouter les chorales d'enfants et d'adultes.**

• **Le 26 avril à 20h30, l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Denis-en-Val invite l'Orchestre d'Harmonie de Loches pour un concert exceptionnel.**

Vie communale

FIBRE INTERNET

Vous n'êtes pas encore raccordé à la fibre ?

Faites-vous connaître en Mairie en adressant un mail à : mairie@saintdenisenvall.com



TRAVAUX DE CRÉATION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



RAMASSAGE POUBELLES

Afin de connaître la fréquence, les dates de collectes et les horaires, vous pouvez vous rendre sur le lien suivant :

<https://www.orleans-metropole.fr/actions-et-services/gestion-et-revalorisation-des-dechets/collecte-des-dechets>



INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Les préinscriptions en classe de petite section pour la rentrée 2025-2026 aura lieu le samedi 1^{er} mars de 9h00 à 12h00 en mairie.

Si votre enfant est né en 2022, veuillez-vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile pour pré-inscrire votre enfant.

Plus d'informations auprès du service scolaire : 02 38 76 45 02

ACCUEIL NUMÉRIQUE POUR TOUT ÂGE

Vous pouvez être accompagné à l'Espace Social, sur rendez-vous au 02 38 76 09 60, pour :

- effectuer des démarches administratives numériques
- vous aider à mieux utiliser votre outil numérique (smartphone, tablette...)

RAPPEL DE LA LÉGISLATION AUTOUR DES CLÔTURES

Tous travaux d'édification ou de modification de clôture doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie par le dépôt d'un dossier de déclaration préalable afin de veiller au respect des prescriptions définies dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) et dans le cahier communal (document n°12) annexé au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm).

Ces documents sont disponibles sur le site internet de la mairie dans la rubrique – demandes d'urbanisme

Le principe : La clôture sert à délimiter le périmètre de la parcelle ou de l'unité foncière. Elle ne doit pas constituer un obstacle au passage de l'eau ni créer un frein à son évacuation en cas de crue.

Le service urbanisme reste à votre disposition pour tout complément d'information ou pour régulariser une situation non conforme à la législation en vigueur.



Vie communale

ROULER RESPONSABLE, POUR UNE COMMUNE PLUS SEREINE !

La sécurité routière est l'affaire de tous. Afin de préserver la quiétude et la sécurité dans notre commune, nous souhaitons rappeler quelques règles essentielles du Code de la route, souvent négligées.

La vitesse excessive : Les rues de notre commune ne sont pas des circuits de course. Le non-respect des limitations de vitesse expose à des amendes allant de 135 € à 1 500 €, un retrait de points sur le permis et, dans certains cas, une suspension de permis. En roulant moins vite, vous réduisez les risques d'accidents graves.

Des contrôles vitesse sont régulièrement effectués par les agents de la Police Municipale sur le territoire communal.

Les règles de priorité :

- **Priorité à droite :** Elle s'applique par défaut à toutes les intersections, sauf indication contraire. Soyez attentifs, surtout dans les zones résidentielles.
- **Stop et Cédez le passage :** Ces panneaux ne sont pas optionnels. Un arrêt complet au stop est obligatoire.

Ces infractions entraînent une amende de 135 € et un retrait de 4 points sur votre permis !

Les conséquences des infractions :

Outre les sanctions financières et administratives, n'oublions pas que le non-respect de ces règles peut avoir des conséquences dramatiques pour vous, vos proches et vos voisins.

Respecter le Code de la route, c'est respecter la vie et préserver notre cadre de vie commun. Merci à toutes et tous pour votre vigilance et votre sens civique !



Vie communale

La police municipale demande aux détenteurs de chiens de catégorie 1 et 2 de se présenter à la mairie.

Dans un souci de sécurité publique et de conformité avec la législation, la police municipale lance un appel aux détenteurs de chiens des catégories 1 et 2. Les propriétaires de ces chiens sont invités à se présenter en mairie, munis des documents nécessaires attestant de la conformité de leur animal. Ces mesures visent à assurer la sécurité des citoyens et à contrôler que

IDENTIFICATION DES CHIENS DANGEREUX AUPRÈS DE LA POLICE MUNICIPALE

les chiens de ces catégories sont correctement identifiés, stérilisés, et qu'ils disposent de l'assurance responsabilité civile adéquate.

Les chiens de catégorie 1 regroupent les chiens dits « d'attaque », comme certains Pitbulls, tandis que la catégorie 2 concerne les chiens « de garde et de défense », comme les Rottweilers. Ces chiens doivent être tenus en laisse et muselés dans les espaces publics, et leur détention est interdite pour certaines personnes, notamment celles ayant des antécédents judiciaires.

Les autorités rappellent que le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions y compris des amendes et, dans les cas les plus graves, la saisie de l'animal.

En se présentant à la mairie, les détenteurs de ces chiens permettent aux autorités de s'assurer que leur animal est bien en règle.

La mairie met en place un accueil pour cette démarche et encourage toutes les personnes concernées à les contacter au 02 38 76 53 75 ou 06 08 68 16 40.

“ATELIERS MÉMOIRES”

4 séances de gymnastique mémoire sont proposées du mercredi 23 avril au mercredi 14 mai de 10h00 à 11h30, à l'Espace Social. Passons un bon moment autour de petits exercices de mémoire : mots croisés collectifs, quizz thématique, jeux de société, orthographe, écritures, sudoku...

Pour un groupe de 12 personnes (60 ans et plus), sur inscription au 02 38 76 09 60.



LA GRANDE LESSIVE SERA DE RETOUR LE JEUDI 20 MARS

Au programme, une exposition artistique participative et éphémère sur la thématique « du papier, des papiers, vos papiers ».

Réveillez l'artiste qui sommeille en vous en proposant un dessin, une photo, un collage ou un poème... sur une feuille A4 non plastifiée et signée au dos.

• Un atelier gratuit vous est proposé le mercredi 19 mars de 9 heures à 12 heures salle de la Gare afin de préparer vos réalisations.

• Les créations seront exposées par les participants au Square Pandino le 20 mars de 9 heures à 19 heures.

Informations :
www.lagrandelessive.net ou par téléphone au 02 38 76 41 63.



« RENDEZ VOUS DE LA FORME »

Le CCAS vous propose de participer à 12 séances d'activités physiques adaptées encadrées par un éducateur sportif qualifié de Profession Sport et Loisirs du Loiret. Vous vous retrouverez les jeudis après midi de 14H00 à 15H00, salle de la Gaité à partir du 6 mars pour pratiquer : pilate, gym douce, équilibre, marche nordique, renforcement musculaire adapté...

Les séances sont gratuites et limitées à 12 personnes de 60 ans et plus, vous souhaitez vous inscrire ? Contactez l'Espace social au 02 38 76 09 60.



MAIRIE DE Saint-Denis-en-Val **proposent**

profession 45 sport & loisirs 45

LES RDV DE LA FORME

à Saint-Denis-en-Val

Un programme **CRATUIT** d'activités physiques adaptées pour les séniers

A compter du 6 mars 2025

Un créneau d'une heure :
 • Tous les jeudis de 14h00 à 15h00
 • du 6 mars 2025 au 3 juillet 2025 (hors vacances scolaires)
 • Animé par Profession Sport et Loisirs 45
 • Rendez-vous : Salle de la Gaité

Renseignements et inscription : 02 38 76 09 60

MATINEES ENFANTS-PARENTS

Venez partager un moment de jeux avec vos enfants de 0 à 5 ans, le samedi 29 mars de 10h à 12h au centre d'animation les Chênes

Un professionnel de la petite enfance sera présent pour vous accueillir. Que vous restiez 30 minutes ou deux heures chacun doit se sentir libre !

Vous souhaitez faire de nouvelles rencontres, échanger, partager, sortir de votre routine quotidienne, vous êtes au bon endroit !

Sans inscription, contactez-nous par mail : rpe@saintdenisval.com pour plus d'informations.



MAIRIE DE Saint-Denis-en-Val **proposent**

profession 45 sport & loisirs 45

REAAP

Être parent aujourd'hui...un jeu d'enfants

MATINÉE JEUX ENFANTS (0-5 ANS) PARENTS

29 MARS DE 10H00 À 12H00

Au centre d'animation des chênes
 1320 Rue de Champbourdon,
 45560 Saint-Denis-en-Val

Renseignements : rpe@saintdenisval.com

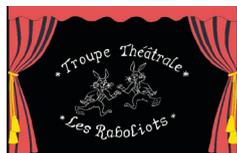
“CRÊPE PARTY” LE JEUDI 27 FÉVRIER 2025 DE 14H00 À 17H00



Le rendez-vous pour les 60 ans et plus à l'Espace Pierre Lanson.

Venez danser et chanter sur des musiques de toutes les époques, karaoké sur écran géant et animation musicale. Des crêpes seront servies. Bonne humeur et gourmandises vous attendent !

Inscription auprès de l'espace social au 02 38 76 09 60.



JEAN-FRANCOIS MALTAVERNE

Metteur en scène de la troupe des Raboliots



COMMENT EST NÉE LA TROUPE ?

L'activité théâtrale a toujours existé au sein de la Montjoie (depuis le début, durant la seconde guerre mondiale). La troupe « Les Raboliots » en est une section, créée en 1981 par 4 personnes passionnées des planches. Puis nous avons adhéré à la FNCTA (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur). 25 troupes du département y sont actuellement affiliées. Il y a eu ensuite la création d'un Comité départemental, puis régional. Tout ce monde se côtoie ! Des formations sont d'ailleurs proposées au sein des Comités ou de la Fédération.

QUELLE EST LA SITUATION DE LA SECTION AUJOURD'HUI ?

Nous avons beaucoup souffert du Covid. Nous sommes 9 dont 4 comédiens, tous dionysiens. Nous réalisons le montage d'un spectacle une fois par an. Pour les répétitions, nous nous retrouvons 1 ou 2 fois par semaine, et parfois une fois par mois le samedi. Concernant le choix de la pièce de théâtre, c'est un travail d'équipe, mais cela dépend souvent du nombre de comédiens qu'il y a dans le spectacle...ce qui complique davantage les choix. L'objectif premier étant de présenter un spectacle cohérent, équilibré, bien vu par les spectateurs, qui doivent comprendre et voir l'ensemble d'une façon impeccable.

LA MISE EN SCÈNE EST-ELLE UN EXERCICE DIFFICILE ?

Il y a 2 choses différentes. D'abord la préparation, avec le texte, les costumes, la musique, le rapport entre les comédiens... Tout cela dans une direction précise : qu'ai-je envie de dire ?

La seconde phase est la direction d'acteurs. Il faut tenir compte de toutes les individualités, du niveau de chacun...

C'est un rôle difficile car il faut apaiser les divergences, mais il est passionnant !

QU'AIMERIEZ-VOUS AJOUTER À PROPOS DES RABOLIOTS ?

Nous lançons un appel à toutes personnes, débutantes ou confirmées et à ceux qui connaissent l'éclairage, le son, l'informatique, la musique... pour nous rejoindre. Notre prochain spectacle « Bed and breakfast » sera présenté au mois de novembre 2025 pour 6 représentations.

Et je conclurai par une phrase de François Morel : « Il y a toujours des gens qui pensent que le théâtre n'est pas pour eux mais c'est le contraire. Il faut arriver à les décomplexer. ».



CONTACT

Anthony Marchand
06.13.96.98.68
contact.raboliots@outlook.fr

Du côté des assos

LE DEMI-SIÈCLE DES MARCHEURS DIONYSIENS

Les marcheurs Dionysiens ont fêté le 1er décembre 2024 leur 40ème randonnée pédestre ainsi que les 40 ans du club crée en 1984 et dont la première randonnée a eu lieu le 2 décembre 1984. A cette occasion ils ont ressorti la première affiche de la marche agrémentée de photos de l'époque.

Les 510 marcheurs présents ce dimanche sont repartis avec en cadeau, un gobelet plastique réutilisable à l'éphigie du club en souvenir de ces 40 ans.

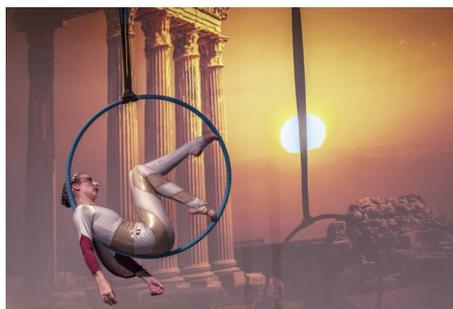
Et en attendant de fêter le demi-siècle, rendez-vous en décembre.



LA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ORGANISE UN CHAMPIONNAT

La saison sportive démarre pour nos gymnastes ! Et elle sera riche pour la section Gymnastique Rythmique qui organisera deux événements au Gymnase N°2. **La section accueillera les 8 et 9 mars 2025, le championnat départemental de la Fédération Sportive et Culturelle de France.** L'association engagera 28 gymnastes. N'hésitez pas à venir les encourager pour leur première compétition.

Le second événement aura lieu le 27 avril 2025. Un stage loisirs multi-activités départemental sera organisé. Parmi les activités proposées : GR, cerceau aérien et une activité Lego. Ce rassemblement sera encadré par notre apprentie, Alyssa Jeulin et fera l'objet d'une valorisation démarche durable. Et si vous voulez découvrir l'activité de cerceau aérien, ouverte aux adultes et aux enfants, n'hésitez pas à vous inscrire à nos ateliers encadrés par Alyssa, experte de la discipline, celle-ci ayant participé aux championnats du monde 2024. Quatre ateliers sont prévus en février et mars 2025.



RENDEZ-VOUS AVEC HPTL

• **Jeudi 13 mars à 20h00 à l'Espace Pierre Lanson, causerie sur Charles PEGUY**, un immense écrivain orléanais trop méconnu, par Jean-Pierre SUEUR, membre honoraire du Parlement, ancien ministre.

• **Jeudi 24 avril à 20h00 à l'Espace Pierre Lanson, causerie sur l'église de Saint-Denis-en-Val** par Bruno DEPUSSAY

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE SCRABBLE LE 8 MARS



Le club organise comme chaque année depuis 7 ans le championnat départemental qui regroupe les cinq clubs de scrabble du Loiret soit Ascoux, Orléans, Poilly, Semoy et Saint-Denis-en-Val.. **Cette finale aura lieu le samedi 8 mars prochain à l'Espace Pierre Lanson.** Soixante-dix à cent joueurs se disputeront le titre de champion du Loiret dans leur catégorie.

Vingt membres du club tenteront d'obtenir ce titre.

Du côté des assos

VIDE COUTURIÈRE LE 23 MARS

Familles rurales vous donne rendez-vous pour un vide-couturière le dimanche 23 mars à la salle Montjoie.



RENDEZ-VOUS AVEC LA SHOL

- 16 mars : Jardin des écoliers atelier de taille, fruitiers, rosiers....
- 20 mars: Art floral de printemps salle de la gaîté.
- 29 mars : Ouverture des deux jardins des écoliers SDV – SJLB
- 25 avril : Réalisation de Jardinières aux Ets HOURY



I 18 | CLICK EN VAL # 193 - Février 2025

EXPLOIT SPORTIF DE CLÉMENT LEFEVRE

La saison de cyclo cross a été intense pour Clément. Depuis le 3 septembre, il a participé à 20 courses.

4 courses UCI, 8 manches de coupe de France, 6 courses régionales et 2 courses lors du championnat de France.

Invaincu en région centre Val de Loire, il est champion régional pour la 2ème année consécutive.

L'année 2025 commence avec une énorme performance pour Clément car il s'est hissé dans le TOP 5 Français en catégorie U19 lors du championnat de France de Cyclo-cross qui s'est tenu à Pont Château les 10, 11 et 12 janvier 2025.

De plus, il est 1er remplaçant dans la sélection Française pour le championnat du Monde de cyclo cross qui aura lieu à Liévin début février.

Clément remercie très sincèrement la ville de Saint Denis en val et ses supporters dionysiens qui le suivent et l'accompagnent.



LOTO COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organise un loto spécial « Bons d'achats » le dimanche 16 mars à partir de 14h00 à l'Espace Pierre LANSON.

Contactez l'association au 06 95 77 20 67 ou par mail comitedesfetes45560@yahoo.com



REJOIGNEZ L'ÉCOLE D'ORGUE

L'école d'orgue qui dépend de DES AMIS DE L'ORGUE compte aujourd'hui 18 élèves de tous âges, et de tous niveaux. Les cours sont dispensés par un professeur qui enseigne par ailleurs au conservatoire de Clermont-Ferrand. Le planning des cours s'établit mois par mois, en fonction des souhaits de chacun, et des disponibilités du professeur, ce qui en fait une école plutôt unique !

Pour s'inscrire, il faut adhérer à l'association (20€ annuel). On règle les cours chaque mois (20 € la ½ heure)

Chaque année, au mois de juin, les élèves présentent le fruit de leur travail au cours d'une audition, moment musical et convivial.

Si vous êtes intéressé contactez : orgue@st-denis-en-val.com.

La Poste, dernier acte et solution pérenne !

De très nombreuses incompréhensions se sont fait jour de la part des Dionysiens concernant les services de la Poste. Dégradation des horaires, fermetures inopinées, suppression des services financiers, nous ont conduit à prendre des décisions difficiles.

Après un dialogue, soutenu et rugueux avec la Poste pour maintenir le service public, l'équipe municipale s'est retrouvée confronté à une stratégie nationale bien rodée, visant à fermer de nombreuses agences postales partout en France. Nous avons donc été contraints d'étudier les solutions les plus responsables et les plus adaptées pour pallier au mieux cette situation.

Parmi les possibilités offertes, un relais postal commerçant a été installé en avril 2024 chez notre fleuriste, « Les jardins du père Morin ». Malgré cette tentative, et devant les difficultés d'organisation et de personnel générées par cette activité, ce dernier n'a pu pérenniser le service qui s'est arrêté en décembre, nous laissant sans solution. Nous remercions ce commerce pour son implication dans ce projet et comprenons parfaitement ce qui a pu le conduire à cette décision.

Ainsi, ce service postal essentiel pour la population n'étant plus assuré localement, et faute de « candidats privés », nous avons pris la décisionnel de créer notre propre agence postale communale, qui s'appuiera sur nos agents formés à cet effet.

Ce choix n'est pas anodin ! Il s'agit bien du transfert subit par la commune d'un service public autrefois régalien. Il aura donc un coût, en partie compensé par la Poste pour les travaux et à hauteur d'un temps partiel en fonctionnement. Cette décision permettra aux habitants de renouer avec un service de qualité, et régulier, clôturant positivement et par le haut une situation qui ne pouvait perdurer.

2 étapes : Réalisation des travaux de transformation et d'aménagement de l'accueil en février, puis recrutement et formation du personnel. Ouverture prévue mi-avril.

Groupe scolaire Champdoux : quelle est la cohérence de ce projet au regard de l'investissement ?

Lors de la réunion de la Commission d'Appel d'Offre ad hoc, le 5 décembre 2024, le projet de rénovation du groupe scolaire nous a été présenté. Nous avons donc pu découvrir, enfin, ce projet et poser un certain nombre de questions. Nous avons d'abord constaté que le coût du projet, avant même que les travaux ne démarrent, a augmenté de 10%. Les élus majoritaires, renfermés sur eux-mêmes depuis le début, concertent peu ; c'est pourquoi ils font ainsi preuve d'un cruel manque d'anticipation et de réflexion co-construite. Nous avons profité de cette réunion pour demander, entre autres, si les chaudières à gaz seront remplacées. En effet, faire une rénovation énergétique d'ampleur, sans changer un dispositif de chauffage qui date des années 60 serait de fait peu efficient. La réponse est non : le système de chauffage gaz restera tel quel. Nous avons alors demandé quel est l'objectif de performance énergétique fixé dans le cahier des charges. La réponse des services techniques a été que sans changer le système de chauffage, la performance en classe énergétique espérée sera très probablement C, difficile d'imaginer meilleure performance.

Il faut savoir que près de 6 millions d'euros TTC seront engagés pour un gain énergétique qui sera donc très peu satisfaisant : on passera d'une classe énergétique E à potentiellement C. Cela pose un réel problème d'insuffisance de performance du projet au regard du montant de l'investissement. Les finances de la ville seront très fortement impactées, avec un déficit de plusieurs millions d'euros ! Et un retour sur investissement de plusieurs centaines d'années. C'est absurde et cela manque de cohérence. Est-ce vraiment une bonne façon de gérer les deniers publics ?

Yann PORTUGUES

yannportugues@saintdenisval.com

Si vous souhaitez en savoir davantage sur notre action, vous pouvez nous suivre sur viedionysienne.info et vous abonner à notre newsletter.

Etat civil

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Renée SELLIER veuve MOREAU - Denise LEPRINCE veuve VIRON - Antonin CONRAUX - Colette JOLY ép. BUCHERON - Michel DERIEPPE - Désiré BOUCHER - Joaquim PINTO GONCALVES - Michèle BOURDERIOUX veuve BLOT - Pierette BOBAULT veuve VERRIER - Pierre PRUILH - Jacky CIRON - Solange REDOULES ép. GUERIN

HELLO BABY

Joy et Tom DAVIES ROY
Olivia ROBERT PIRAUD



FÉVRIER



3-26 | **Exposition Bulles en val**
Espace culturel
Journée
Infos : 07 68 40 17 37

27 | **Crêpes party**
Espace Pierre Lanson
14h00
Infos : 02 38 76 09 60

MARS

1 | **Atelier permaculture**
Jardin des écoliers
10h00
Infos : 02 38 76 77 75

1-2 | **Bulles en val**
Espace Pierre Lanson
Journée
Infos : 07 68 40 17 37

7 | **Bibliothèque, mon amour**
Médiathèque
10h30
Infos : 02 38 49 52 00

7-9 | **Exposition sculpture**
Espace culturel
Journée
Infos : 06 86 86 73 25

8-9 | **Championnat départemental**
Gymnase n°2
Journée
Infos : 06 63 10 90 13

13 | **Causerie sur Charles Peguy**
Espace Pierre Lanson
20h00
Infos : 06 79 38 32 15

16 | **Atelier de tailles**
Jardin des écoliers
10h00
Infos : 06 66 12 60 88

16 | **Loto du comité des fêtes**
Espace Pierre Lanson
14h00
Infos : 06 95 77 20 67

19 | **Atelier Grande lessive**
Salle de la gare
9h00
Infos : 02 38 76 41 63

19 | **Fresque collaborative**
Médiathèque
14h00
Infos : 02 38 49 52 00

20 | **Grande lessive**
Square Pandino
9h00-19h00
Infos : 02 38 76 41 63

20 | **Art floral**
Salle de la gaité
18h00
Infos : 06 66 12 60 88

21 | **Spectacle cabaret**
Espace Pierre Lanson
20h30
Infos : 02 38 76 76 37

23 | **Vide-couturière**
Salle Montjoie
Journée
Infos : 06 15 89 41 37

26 | **Tintamare**
Médiathèque
16h00
Infos : 02 38 49 52 00

29 | **Matinée jeux parents-enfants**
Centre d'animation des Chênes
10h00
Infos : rep@saintdenisenvall.com

28-30 | **Concours photo**
Espace Pierre Lanson
Journée
Infos : 02 38 76 82 67

AVRIL

2 | **Le jeu des proverbes**
Espace Pierre Lanson
20h00
Infos : 02 38 76 76 37

8 | **Escape Game**
Médiathèque
10h30
Infos : 02 38 49 52 00

24 | **Escape Game**
Médiathèque
10h30
Infos : 02 38 49 52 00

24 | **Causerie sur l'église de Saint-Denis-en-Val**
Espace Pierre Lanson
20h00
Infos : 06 79 38 32 15

27 | **Stage loisirs multi-activités départemental**
Gymnase n°2
Journée
Infos : 06 63 10 90 13